

Note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2018

Le budget primitif 2018, proposé conformément aux orientations budgétaires présentées le 29 novembre 2017, s'inscrit dans la continuité du budget 2017. Il s'agit en effet d'un budget prévisionnel présenté à l'équilibre hors reprise des résultats antérieurs selon des modalités de vote comparables à celle de l'exercice précédent.

Ce budget contenu dans son volume à hauteur de de 19,1 M€, en quasi-stabilité par rapport à 2017, témoigne de la poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement qui n'augmentent que de 0,9% par rapport à 2017, soit un niveau inférieur à celui de l'inflation prévisionnelle pour 2018.

Dans un contexte d'incertitude quant au maintien des concours et des compensations de l'Etat aux collectivités, la construction budgétaire s'est faite à taux d'imposition constants et en prévoyant de ne pas mobiliser inutilement l'emprunt d'équilibre. Il s'agissait de ne pas alourdir la charge de la dette et de préserver un niveau d'épargne nette suffisant pour permettre l'autofinancement des projets d'investissement à venir. Car, bien qu'encadré au niveau du fonctionnement, ce budget reste ambitieux en matière d'investissement avec, pour l'exercice 2018, une priorité clairement affichée à la réalisation de la nouvelle salle de spectacle et la rénovation de la salle Saint-Exupéry. Pour autant, la commune poursuivra les travaux d'entretien et de valorisation du patrimoine communal et mobilisera pour ce faire 700 K€.

I-INVESTISSEMENT	BP 2017	BP 2018	Variation	%
D-DEPENSE	6 392 785,00	6 291 830,00	- 100 955,00	-1,6%
D1-Dépense réelle	6 232 785,00	6 141 830,00	- 90 955,00	-1,5%
D2-Dépenses d'ordre de section à section	160 000,00	150 000,00	- 10 000,00	-6,3%
R-RECETTE	6 392 785,00	6 291 830,00	- 100 955,00	-1,6%
R1-Recettes réelles	5 042 785,00	4 911 200,00	- 131 585,00	-2,6%
R2-Recettes d'ordre de section à section	1 350 000,00	1 380 630,00	30 630,00	2,3%
F-FONCTIONNEMENT	BP 2017	BP 2018	Variation	%
D-DEPENSE	12 735 966,00	12 844 865,00	108 899,00	0,9%
D1-Dépense réelle	11 385 966,00	11 464 235,00	78 269,00	0,7%
D2-Dépenses d'ordre de section à section	1 350 000,00	1 380 630,00	30 630,00	2,3%
R-RECETTE	12 735 966,00	12 844 865,00	108 899,00	0,9%
R1-Recettes réelles	12 575 966,00	12 694 865,00	118 899,00	0,9%
R2-Recettes d'ordre de section à section	160 000,00	150 000,00	- 10 000,00	-6,3%
TOTAL GENERAL (en dépenses et en recettes)	BP 2017	BP 2018	Variation	%
	19 128 751,00	19 136 695,00	7 944,00	0,04%

1. Section de fonctionnement

1.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont présentées en quasi-stabilité (+ 0,7 %).

Hors gestion comptable et financière et reversements fiscaux, les dépenses de fonctionnement représentent toujours environ 87 % du budget. Tenant compte de l'excédent d'exploitation prévisionnel du CCAS, la subvention de la ville diminue de 53 K€ pour revenir à son niveau de 2016, les transferts de compétence à Dijon Métropole impactent également à la baisse le budget de fonctionnement des services techniques. Ces diminutions permettent de préserver les enveloppes de subvention aux associations, de maintenir les

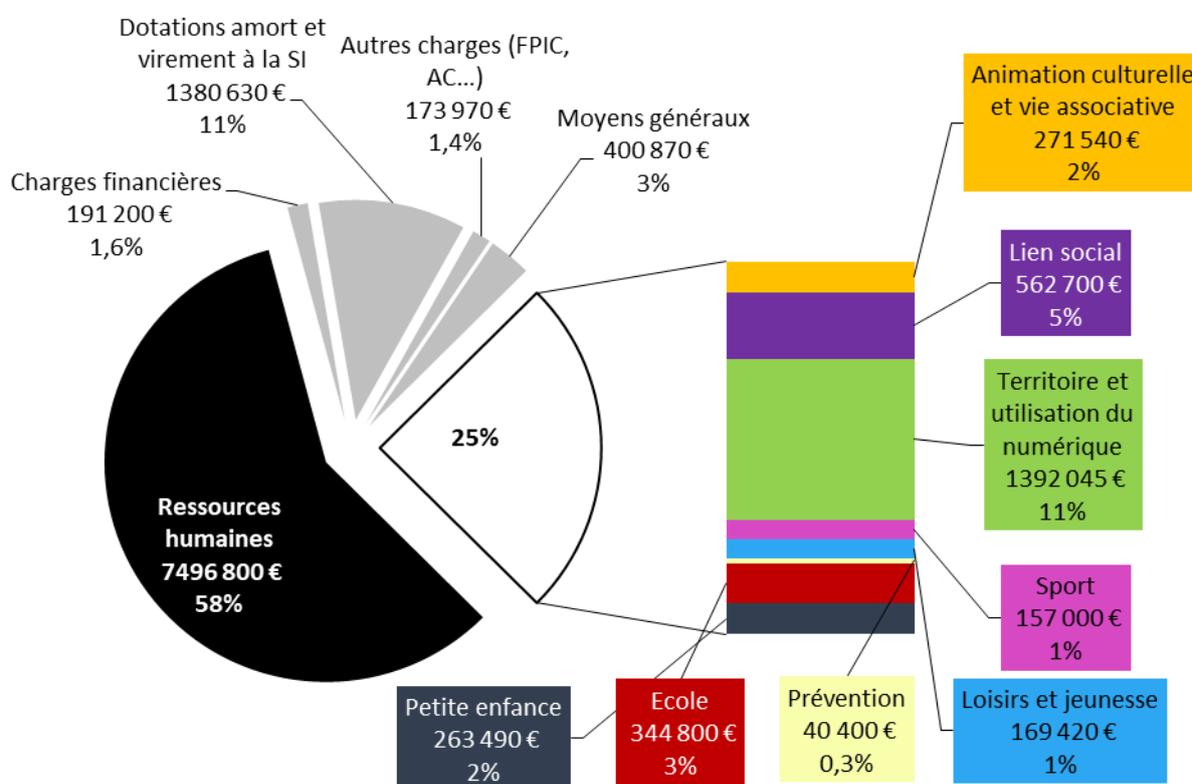
dépenses d'intervention de l'ensemble des services à hauteur de 25 % de la section, ainsi que d'absorber les premières dépenses liées au fonctionnement de l'Ecrin (programmation culturelle notamment).

La dotation budgétaire pour les ressources humaines (charges de personnel, indemnité des élus et frais de formation ou d'intervention) représente 58% des dépenses de fonctionnement. D'une année sur l'autre, le tableau des effectifs budgétaires ne présente pas d'évolution notable, les nouvelles embauches compensant en fonction des nécessités de service les départs en retraite. L'arrêt des rythmes scolaires en septembre 2018 ne représente qu'un impact modéré de 20 K€ environ sur l'exercice.

Les autres charges voient leur montant presque doubler sous l'effet du poids de l'Attribution de Compensation versée à Dijon Métropole (+65 K€ par rapport à 2017)

Les charges financières baissent légèrement du fait d'un différé dans le paiement des intérêts du nouvel emprunt mobilisé fin 2017 et qui n'impacte pas l'exercice budgétaire complet.

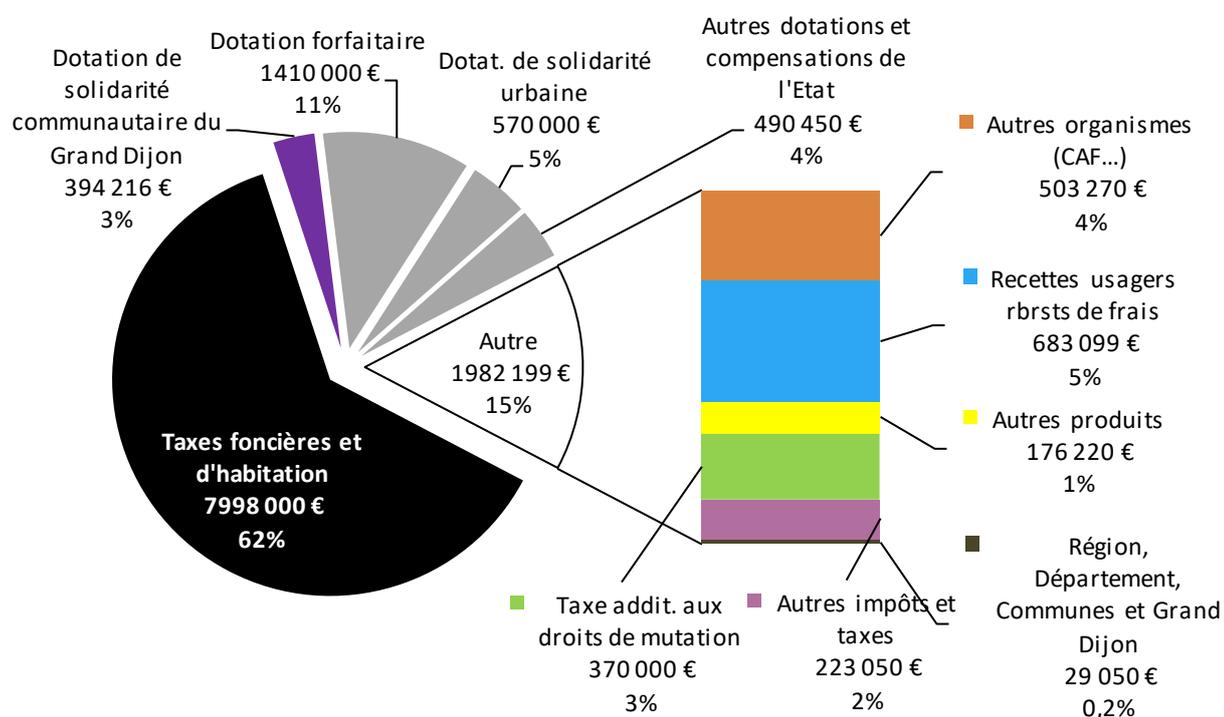
Répartition par secteurs d'intervention des dépenses de fonctionnement (dépenses de personnel et frais généraux non ventilés sur les actions) :



1.2. Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont en légère augmentation de 0,9 % (+109 K€). Cette augmentation provient notamment des remboursements statutaires venant compenser les absences pour longues maladies et maladies longue durée (+21,5 K€ sur le chapitre 013), de la participation supplémentaire de la caisse d'allocations familiale sur le Contrat Enfance Jeunesse (+ 40 K€), de la hausse des recettes usagers (+20K€), et de la hausse du rendement attendu de la taxe additionnelle aux droits de mutation (+20K€).

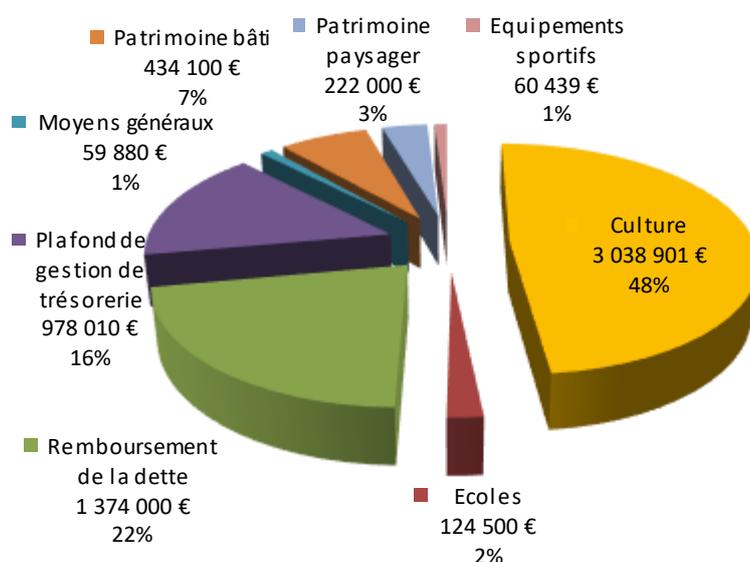
Le produit des impôts ménage représente 62 % du budget. L'Etat à travers les dotations et compensations versées contribue au cinquième des recettes de fonctionnement. Le mécanisme de dégrèvement mis en place dès 2018 afin de compenser les effets de la réforme de la Taxe d'Habitation modifiera significativement l'équilibre entre ces deux postes (impact de la réforme évaluée à 1,9 M€ en 2020).



2. Section d'investissement

La section d'investissement en légère diminution de 1,6 % par rapport à 2017, représente 33 % de la totalité du budget.

Répartition par secteurs d'intervention des dépenses d'investissement au BP 2018

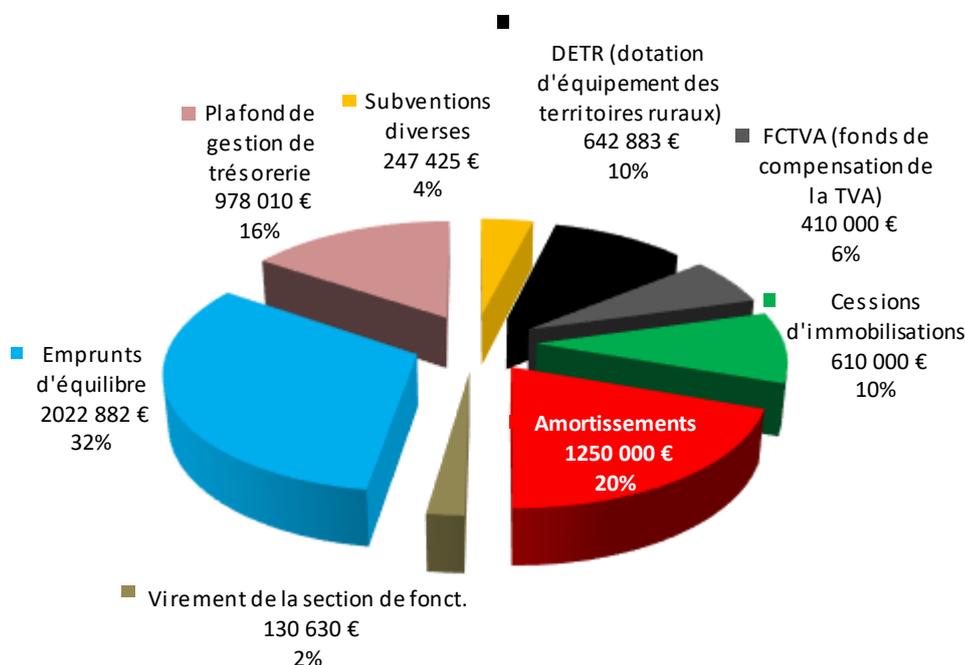


Les dépenses d'équipement se maintiennent à 3,8 M€ mais les travaux en cours portés par la construction de la nouvelle salle de spectacle pèsent pour 82% de ce montant contre 77 % au BP 2017.

Hormis 0.98M€ de gestion active de la dette, les dépenses financières augmentent de 3 % du fait de l'augmentation du remboursement en capital de la dette (+35 K€) et de la progressivité de l'amortissement du plafond revolving.

2.1. Recettes d'investissement

Mode de financement de l'investissement en 2018



Les recettes d'investissement sont un peu moins dynamiques qu'en 2017. Et diminuent de 2,6 % en mouvements réels du fait de l'impact de l'emprunt d'équilibre qui passe de 3,6 M€ en 2017 à 2M€ en 2018.

Hors gestion active de la dette et emprunt d'équilibre, les recettes réelles d'investissement sont multipliées par 5. Du fait des travaux engagés sur le site du complexe Marie-Thérèse Eyquem, le fonds de compensation de la TVA attendu (+270 K€/2017) et les subventions d'investissement à percevoir (+166 K€/2017) sont en augmentation notable. De plus, différant de la pratique de 2017, des produits de cession ont été inscrits en 2018 pour 610 K€, de même que le virement de la section de fonctionnement pour 130 K€. Enfin, les amortissements participent à hauteur de 20 % au financement des investissements contre 26 % l'an dernier.

3. Ratios légaux

La légère augmentation des dépenses de fonctionnement (+0.7% en mouvements réels) est absorbée par l'évolution de la population talantaise qui passe de 11366 à 11559 habitants de 2016 à 2017 (périodes de référence pour les ratios du BP). Ainsi, le poids de la dépense de fonctionnement diminue de 10 € par habitant par rapport à 2017. La part des dépenses de personnel au sein de la section est toujours de l'ordre de 62%.

L'exercice 2017 ayant généré un flux net de dette de 1,7 M€ (différence entre le désendettement constaté dans l'année et la mobilisation d'emprunts nouveaux), le poids de la dette augmente de 135 € par habitant et représente près de 88 % des recettes de fonctionnement contre 75 % en 2017.

Les dépenses d'équipement portées par le plan pluriannuel d'investissement de la commune, se maintiennent à leur niveau de 2017 avec un taux d'équipement avoisinant les 30% des recettes de fonctionnement de la collectivité

En l'absence de hausse des impôts ménages, le niveau de pression fiscale exercée par la collectivité sur les contribuables demeure constant à 0,89.

	BP 2017	BP 2018	Moyennes nationales strate (fiche communes CA 2016)
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 002 €	992 €	1 249 €
Produit des impositions directes/population	703 €	692 €	546 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 106 €	1 098 €	1 382 €
Dépenses d'équipement brut/population	333 €	328 €	263 €
Encours de dette/population	828 €	963 €	918 €
DGF/population	176 €	176 €	186 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	62,8%	62,3%	52,8%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	0,89	0,89	0,54
Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct.	101,1%	101,1%	97,9%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	30,1%	29,9%	19%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	74,8%	87,7%	66,4%

La population de référence est la population légale en vigueur au 1er janvier 2017, soit 11 559 habitants.

Le potentiel fiscal retenu figure dans la fiche DGF notifiée en 2017

L'encours de dette au 01/01/2018 tient compte de la mobilisation de 3 M€ à intervenir d'ici la fin 2017.